



## Mutuelle prélevée mais non payé par l'employeur

-----  
Par Olly88

Bonjour,

Je suis en arrêt maladie depuis décembre 2025, et la mutuelle de mon entreprise m'a contacté pour me dire que mon employeur ne payait plus depuis janvier 2026.

En revanche je suis toujours prélevé de la cotisation salariale .

Que faire ?

Merci

-----  
Par kang74

Bonjour

Avez vous contacté l'employeur à ce sujet ?

Vous êtes prélevé sur un maintien de salaire ? Ou c'est un solde négatif ?

Il peut y avoir plusieurs raisons à cela, comme un changement d'organisme de mutuelle, ou plus embêtant des difficultés financières de l'entreprise : m'enfin c'est plus l'employeur, le cse le cas échéant qu'un forum qui peut savoir ...